Le Courrier de Tychique

Correspondance à adresser à M. Jean Marc Chabanon 168. Route du Grobon – 01400 – Châtillon-sur-Chalaronne

N°317

« Le plus grand dérèglement de l'esprit c'est de voir les choses, telles qu'on voudrait qu'elles soient, et non pas telles qu'elles sont en réalité. »

Bossuet « Traité de l'amour de Dieu et de soi-même »

Dimanche 3 janvier 2010 Fête du Saint Nom de Jésus

L'énigmatique personnalité de Benoît XVI !...

Il semblerait que l'on ne se soit pas assez intéressé à la personnalité de Benoît XVI ...Ce n'est pourtant pas que l'occasion ne nous en ait pas été donnée! Ses écrits et ses actes sont là pour nous la révéler.

Voyons, par exemple, comment le cardinal Ratzinger parvint à anéantir le Saint-Office.

Le prélat n'était encore qu'un jeune abbé lorsqu'il devint le théologien personnel du très moderniste cardinal Joseph Frings, au concile Vatican II. Or, ledit cardinal était foncièrement opposé au Saint-Office, chargé de veiller à la conservation et à la défense de la Foi au sein de l'Eglise catholique. Pour quelqu'un qui se fixe précisément comme objectif d'attaquer la Foi on peut comprendre cette hostilité. N'avait-il pas déclaré, au Concile, le 8 novembre 1963 : « La façon de procéder du Saint-Office, dans beaucoup de domaines, n'est pas en phase avec notre temps, porte préjudice à l'Eglise et est une cause de scandale pour beaucoup ». Or, nous devons à un certain Norbert Trippen (prêtre catholique romain, historien de l'Eglise et biographe du cardinal Frings) un ouvrage dans lequel on peut lire que **cette déclaration du cardinal était mot-à-mot, le texte que lui avait préparé... l'abbé Ratzinger** (in « Kardinal Frings » tome 2 – p.383) Cette manœuvre, comme beaucoup d'autres, avait été bien préparée car, le soir même, le Pape Paul VI (tiens, comment se fait-il qu'il n'est pas encore canonisé ?) demanda à l'intervenant lui-même de préparer la réforme de ce Saint-Office abhorré, et le 7décembre 1965 l'exécuteur des hautes œuvres reçut sa récompense avec le Motu proprio « Integrae Servandae » qui démantelait l'ex « Saint-Office » et le remplaçait par la « Sacrée Congrégation pour la doctrine de la Foi » dont le but n'est plus de condamner, mais de... « susciter des progrès de doctrine en fonction des acquisitions de la culture et des sciences humaines. » Dés lors, il ne s'agissait plus de condamner les erreurs ! D'ailleurs la « Congrégation de l'Index » avait été supprimée par le même Motu proprio !

Et, en 1981, le cardinal Ratzinger, alors archevêque de Munich, fut nomme Préfet de cette Congrégation par Jean-Paul II!...

<u>La « manœuvre »</u> ...

Plus de condamnations : des recommandations, de simples vœux pieux ! La voie était libre. A peine étaient-elles publiées que les prescriptions étaient aussitôt relativisées, atténuées, pratiquement annihilées! C'est ainsi que, le 6 août 1983, la fameuse « Congrégation pour la doctrine de la foi » adressa à tous les évêques du monde une monition les mettant en garde contre l'interprétation du « sacerdoce commun » des fidèles, présumant, grâce au Concile (Constitution « Lumen Gentium » - 1964), le droit des laïcs à « présider et consacrer l'eucharistie ». Mais, à peine arrivée dans les diocèses, le Préfet de cette doctrine annulait pratiquement cette sage recommandation au cours de sa conférence de presse du 8 septembre de la même année : « Aucun nom de théologien ou de communauté n'est cité dans cette lettre : les tendances sont diffuses et diverses... Le but de ce document n'est donc pas de prononcer des sanctions touchant des personnes ou des communautés, mais de conforter les fidèles et les prêtres car, ici ou là, des problèmes existent, même s'il n'y a pas péril en la demeure. » (CRC n° 88 – décembre 2009 - « Le cardinal Ratzinger à la conquête du trône pontifical »-frère François-Marie des Anges) Et il ajoutait que cette lettre étant « appelée à avoir un certain retentissement œcuménique » il convenait, en quelque sorte, de ne pas effaroucher les « Eglises orthodoxes, parfois inquiètes de voir ou d'entendre certaines pratiques s'éloigner de la foi commune du premier millénaire » comme aussi le « protestantisme à la recherche d'une certaine structure épiscopale ». On croît rêver! Nulle référence à l'honneur de Dieu, au salut des âmes, au respect des sacrements! Un appât, un simple appât en direction des orthodoxes et des protestants! Rejoignez-nous dans notre Panthéon! Après, on verra! N'est-ce pas le but poursuivi actuellement par les mêmes manœuvriers en charge des discussions avec la FSSP X ? C'est, en tout cas, une éventualité que l'on ne peut écarter d'un simple revers de main! Les leçons du passé sont toujours pleines d'enseignements!

« Entretien sur la Foi » : ou la duplicité de Benoît XVI !...

Si l'on veut se livrer à une approche objective de la situation actuelle, et dans ce but, tirer les enseignements du passé, il faut revenir à l'ouvrage de Benoît XVI, alors cardinal Ratzinger : « Entretien sur la Foi » publié le 30 mai 1985.

A peine a-t'on ouvert son livre que voici ce qu'on y lit : « Sur l'importance, la richesse, l'opportunité et la nécessité des grands documents de Vatican II, <u>il ne se trouve personne</u>, catholique et voulant le rester, qui ait – ou puisse nourrir – quelque doute que ce soit ». Affirmer, en 1985, soit près de vingt ans après les premiers « fruits » dudit Concile qu'il ne se trouvait « <u>personne</u> » pour s'affirmer en désaccord avec ces propos, prête à sourire ...Car à cette même époque on déplorait déjà « la décadence de l'Eglise »... on jugeait le concile comme « une apostasie » (voir ci-après)! Et voila qu'on nous dit qu'il ne se trouvait « <u>personne</u> » pour s'en plaindre!...

Or, dans le même ouvrage il écrit aussi : « Par l'aile conservatrice, le Concile est considéré comme responsable de la décadence actuelle de l'Eglise catholique, et on le juge même comme une apostasie à l'égard du Concile de Trente et de Vatican I : au point que certains sont allés jusqu'à en demander l'annulation ou une révision qui équivaudrait à une annulation. » (op .cit - § « plus personne » !)

<u>C'est énorme!</u>... En s'engageant dans les discussions doctrinales avec la Fraternité, le cardinal Ratzinger, actuel Benoît XVI considérait donc qu'une révision, une simple révision du Concile, équivaudrait à <u>une annulation</u>! Or, <u>c'est précisément une révision de ce Concile que demande la FSSP X! Et donc</u> (dixit Benoît XVI) <u>son annulation!</u> Si tel était le cas, et si ce but était atteint : Deo gratias! On pourrait chanter le « *Te Deum* »!

Mais qu'en est-il aujourd'hui ?... Benoît XVI récuse-t'il les propos de Ratzinger ?... Une révision du Concile équivaut-elle toujours à son annulation? ... Ou n'est-ce là que duplicité, fourberie, déloyauté ?... Une fois de plus ? ...

L'optimisme de Mgr de Galarreta.

Le site « Messa in Latino » du 22 décembre dernier a publié quelques propos de Mgr de Galarreta, concernant les premières discussions doctrinales entre Rome et la FSSP X. L'auteur de ce communiqué précise toutefois que « ces rumeurs sont à prendre avec prudence, les conversations étant couvertes par le secret pontifical comme les discussions internes à un conclave ». Notons d'emblée que, si elles sont couvertes par le secret pontifical, le secret est bien mal gardé! Mais enfin, voici ce qu' « aurait » dit Mgr de Galarreta :

- 1. Le résultat de la première rencontre a été positif.
- 2. Cette réunion a traité principalement de l'agenda et des méthodes de discussions.
- 3. Les thèmes des discussions sont de nature doctrinale (ils ne concernent pas en particulier le statut canonique de la FSSP X. Jusqu'ici cela confirme le communiqué du Saint-Siège
- 4. Le point commun de référence doctrinale sera le magistère anté-conciliaire.
- 5. La méthode de débat sera rigoureuse : quand la FSSP X soulève un problème, elle est invitée à poser ses questions et le Saint-Siège répond par écrit.
- 6. Toutes les réunions sont enregistrées et filmées.
- 7. Les conclusions sur chaque problème seront soumises au Saint-Père et au Supérieur général de la FSSP X
- 8. La cadence de l'ordre des réunions dépend de l'ordre du jour (...)
- 9. Les théologiens du Saint-Siège sont des personnes avec lesquelles on peut parler ; ils parlent le même langage que nous (« *Messa in Latino* » traduit cette dernière mention par « *ils sont thomistes* », ce qui est manifestement ce que voulait dire Mgr de Galarreta. Ce point est le plus important à relever dans toutes ces informations.
- 10. Parmi les guestions à discuter Mgr de Galarreta a évoqué :
- a. le magistère conciliaire et postconciliaire
- b. la réforme liturgique
- c. l'œcuménisme et le dialogue interreligieux
- d. l'autorité pontificale et la collégialité
- e. la liberté de conscience, la liberté religieuse, le laïcisme et le Règne social de Notre-Seigneur Jésus-Christ
- f. les « droits de l'homme » et la « dignité humaine » selon la doctrine conciliaire.

Chantier considérable! Et qui va nécessiter des années! D'autant que dans le contexte où il devra évoluer, Mgr de Galarreta est porteur d'un énorme handicap : **il est honnête**! Ça ne pardonne pas!

Telle est I' « Eglise » Conciliaire...

On apprend par <u>Le Forum Catholique</u> que **Mgr Nourrichard**, évêque d'Evreux, viendra à Thiberville (Eure) pour annoncer la révocation du curé, l'abbé Francis Michel.

Cet abbé, très apprécié de ses paroissiens, célèbre depuis des années, le dimanche matin, la forme ordinaire du rite romain, orienté vers l'Orient et en grégorien. Le dimanche après-midi, il célèbre, dans une église toujours remplie, la forme extraordinaire du rite romain.

Sa révocation, longtemps désirée par l'évêque d'Evreux, est perçue comme une volonté de ne pas appliquer le Motu Proprio Summorum Pontificum.

Un comité de soutien à l'abbé Michel déclare :

"Le diocèse d'Évreux est l'un des plus sinistrés de France. Après Mgr Gaillot et Mgr David, Mgr Nourrichard gère la faillite d'une terre jadis chrétienne, où les églises se ferment les unes après les autres, les catéchismes sont désertés, les vocations découragées, les finances asséchées.

Dans ce désert, un prêtre, l'abbé Francis Michel, maintient la plus vivante des paroisses, Thiberville. Il se trouve que ce curé, qui n'est pas issu du monde traditionaliste mais qui est profondément traditionnel, c'est-à-dire catholique, a appliqué par anticipation le Motu Proprio Summorum Pontificum du pape Benoît XVI, depuis de longues années. Chez lui sont célébrées des messes dans la forme dite aujourd'hui « extraordinaire » et des messes dans la forme « ordinaire », mais de manière conforme aux vœux de Benoît XVI et « tournées » vers le Seigneur. Le résultat ? Thiberville et les 14 clochers que dessert l'abbé Michel forment l'ensemble catholique le plus vivant et le plus missionnaire – le seul encore vivant – du diocèse d'Évreux : église de Thiberville comble à toutes les messes, desserte « tournante » des autres églises, catéchismes, participation active des fidèles, foule d'enfants de chœur, confréries, toutes les églises magnifiquement restaurées, enterrements célébrés par le curé lui-même, etc. Ces paroisses où la communion de tous les catholiques est vécue de manière exemplaire est un modèle d'application de la volonté du Pape.

Au-delà de toutes les autres raisons avancées, c'est pour cela que l'évêque voudrait faire disparaître le culte à Thiberville. L'idéologie de « l'esprit du Concile », avec 40 ans de retard, doit s'y appliquer. Après bien des épisodes, Mgr Nourrichard va tenter d'enterrer cette expérience : dimanche prochain, le 3 janvier, il se rendra à Thiberville avec ses collaborateurs et, lors de la messe de 10h, il annoncera avec « douleur » sa décision sans appel : la paroisse de Thiberville n'aura plus de curé propre qui est « révoqué » et la paroisse sera jointe à un « ensemble paroissial », celui de Bernay. La mort du catholicisme paroissial plutôt que le recul de l'idéologie.

A Thiberville et dans tout le canton, c'est la consternation. D'abord parce qu'on y aime beaucoup l'abbé Michel et ensuite parce que l'évêque ne le remplacera pas. Tous les élus locaux de la région et tous les paroissiens seront présents pour dire leur soutien à ce prêtre très populaire, qui a pu commettre des maladresses mais dont le tort principal, pour son évêque, est d'être trop « papiste ».

Le dimanche 3 janvier, la protestation catholique du Peuple de Dieu se fera dans le plus grand calme pour demander qu'à Thiberville la volonté du Pape soit appliquée."

On ne peut pourtant pas accuser ce prêtre d'intégrisme! Il s'est toujours comporté, comme il avait cru comprendre qu'il en avait la possibilité, en s'en tenant strictement aux instructions romaines! D'abord en célébrant la « messe » nouvelle <u>en latin</u>, ainsi que le Concile lui en donnait le droit (Constitution « Sacrosanctum Concilium »), puis en y ajoutant la messe traditionnelle célébrée selon le missel de 1962, « Motu proprio « Ecclesia Dei afflicta ») et encore avec un horaire astreignant: l'après-midi!

La preuve est ainsi faite que «<u>le</u> » concile est généralement interprété – car il peut l'être, ce qui n'est pas un gage de confiance! – dans le sens le plus défavorable à la Tradition. Dans son « Bulletin du Prieuré Ste Anne » (n° 201 de septembre 2008), M. l'abbé J.P. Frament comparait le dernier « Motu proprio » de Benoît XVI à un « sas »! Ce n'est effectivement rien d'autre.

Mercredi 30 décembre 2009

Le désastre généralisé de la messe en français

Source: Jean Madiran – Présent n° 7000 daté du 31 décembre 2009

Le désastre généralisé de la messe en français

• Bilan dans La Croix. Non pas de l'année qui s'achève, mais du désastre catholique, sur quarante ans, de 1965 (fin du Concile) à 2005 (élection de Benoît XVI). C'est le désastre des « *messalisants* », c'est-à-dire des catholiques allant chaque dimanche à la messe. En 1965, ils étaient 27 % de la population française. Ils ne sont plus que 4,5 % en 2005.

Ce bilan catastrophique se fonde sur une comparaison, aux diverses époques, de sondages d'opinion. Les sondages ne sont pas une science exacte. Mais ils ne peuvent pas inventer une chute de 27 à 4,5. La France est aujourd'hui, selon La Croix (et l'Ifop), « le pays catholique où la pratique dominicale est la plus basse ».

• Cette chute verticale de l'assistance à la messe est d'environ 12 % sous le pontificat de Paul VI et 11 % sous celui de Jean-Paul II. Puisqu'il s'agit de la messe, il est inévitable d'observer qu'un tel désastre est contemporain de l'interdiction de la messe traditionnelle par l'obligation d'une messe nouvelle en français.

On invoquera d'autres causes au désastre. Mais la messe en français reste la principale cause prochaine. Il faut se souvenir des raisons de l'institution d'une messe nouvelle, telles qu'elles ont été énoncées par Paul VI. Il s'agissait de sacrifier le latin et les magnifiques vêtements de la liturgie traditionnelle, dont il ne niait pas l'éclat merveilleux, mais qui étaient selon lui un obstacle à la participation des masses populaires, des journalistes et des hommes d'affaires. La nouvelle messe était donc explicitement imposée pour remplir les églises. Elle les a vidées.

- Isabelle de Gaulmyn, qui présente et commente ces chiffres terribles dans La Croix, s'en montre modérément atterrée. Elle a cru bon d'aller en demander l'explication à un « *historien à l'Ecole pratique des hautes études* ». On l'a connue moins mal inspirée. Ce personnage se nomme Denis Pelletier, et il a donné l'époustouflante consultation que voici :
- « La courbe plonge à partir des années 1970, au moment où, après l'audace post-conciliaire des débuts, l'Eglise revenait à des positions plus classiques. »

Les années 1970 sont au contraire celles où bat son plein la plus spectaculaire et la plus scandaleuse *audace post-conciliaire*, la suppression de la messe traditionnelle, abusivement remplacée par la messe en français, bavarde et démago.

Isabelle de Gaulmyn s'appuie sur la sentence paradoxale de l'historien Pelletier pour accentuer le paradoxe :

« La courbe historique [du désastre] montre en tout cas que l'on ne peut attribuer, comme certains l'ont fait, ce décrochage à Vatican II. »

Ah, bon, l'essentiel est sauvé.

- A la page suivante du même numéro de La Croix (29 décembre), Frédéric Mounier, qui a remplacé à Rome Isabelle de Gaulmyn, nous rapporte un propos bien consolant du cardinal Poupard :
- « Il faut se souvenir de l'homélie de Paul VI lors de l'ouverture de son pontificat. Pour lui, avant de parler, l'Eglise devait se faire écoute. Ce fut le thème de sa première encyclique. De même (...), il n'a pas condamné la jeunesse en ébullition. Il s'est interrogé : Saurons-nous les comprendre ? »

Que le Cardinal se rassure. On s'en est beaucoup souvenu. La hiérarchie ecclésiastique, sauf Benoît XVI et quatre ou cinq évêques, écoute d'abord, écoute avant tout, écoute énormément les « tendances actuelles ». Si bien que ce n'est plus guère : « Allez enseigner toutes les nations, les baptisant au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit » (Mt 28, 19). Ce n'est plus guère ; « Allez dans le monde entier, proclamer l'Evangile à toute la création. Celui qui croira et sera baptisé, sera sauvé ; celui qui ne croira pas sera condamné » (Mc 16,15-16). C'est plutôt : Allez écouter ce qu'on dit dans le monde, comprenez leurs désirs, accompagnez leurs problèmes... Alors, qu'on ne s'étonne pas : même les chiffres se mettent à hurler.